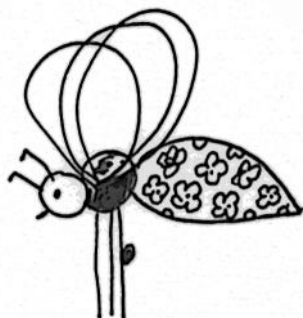


n°1 mars 2013
33^{ème} année

Belgique - Belgie
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

LE RUCHER FLEURI

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
a.s.b.l.



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010

Périodique trimestriel de la

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS

A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens

Céline Isorez

Michèle Potvliege

Anne Van Eeckhout

Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout

Bijlkensveld, 23 3080 Tervuren

Tel : 02/768 07 71

lerucherfleuri@yahoo.fr

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel et d'Angélique.
Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction

Les photos sont de
Anne, Bernard, Claude, Didier, Marc et Yves.

Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture

Sommaire



Editorial	2
Agenda apicole	3
Au Rucher Ecole	4
Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?	5
Copions	6
Encirage 2013	7
Voyage apicole	9
Au rucher d'élevage...	10
Promenades botaniques au Parc Roi Baudouin	11
Portes ouvertes au jardin d'abeilles	12
Conférence : Les abeilles et de leurs perspectives d'avenir	13
Une lutte bio technique : le piégeage des varroas	19
Enquête déperissement	23
Vous pouvez aider un artiste à aider les abeilles	23
Des abeilles maquilleuses	24
Beecome	26
brocante/bourse/troc de matériel apicole	28
Compte-rendu de la journée de Namur	29
Le colloque de Capellen	33
Brico Bee : La station d'empotage	34
Des nouvelles des apiculteurs berbères	36
Avis donné par l'AFSCA concernant la lutte contre le Varroa	38
More than Honey : Des abeilles et des hommes	42
Savon au miel et propolis	43
Propolis	44
Dictionnaire	44
Moelleux Chocomiel	45
Le coin des lecteurs, des artistes, des curieux	46 à 51
Petites annonces	52



A large, stylized illustration of a bee in flight, positioned above the word 'Editorial'. The bee is facing right, with its wings spread. The word 'Editorial' is written in a bold, black, gothic-style font.

Malgré le long hiver, la mortalité découverte lors de cette semaine de météo clémente est de l'ordre des 10% et donc pas catastrophique comme les années précédentes.

Vous êtes peu nombreux à nous signaler des pertes mais nous serions heureux que vous remplissiez malgré tout l'enquête insérée au centre de ce Rucher Fleuri. De cette manière nous pouvons établir un état sanitaire des ruchers bruxellois d'année en année !

Nous vous rappelons que les abeilles n'hésitent pas à déménager 15% de leurs provisions dès la pause des hausses. N'hésitez pas à enlever le surplus des cadres de provision du corps avant cette opération.

Nous vous invitons à bloquer vos agendas pour le long WE du 9 au 11 novembre 2013, car nous espérons vous compter parmi les congressistes ou les bénévoles du 2^{ième} congrès européen d'apiculture à Louvain-la-Neuve. Allez surfer sur le site www.become.be pour en connaître tous les détails !

Nous vous souhaitons un bon début de saison apicole 2013 et beaucoup de plaisir dans la conduite de vos ruches !

Yves et Christine



Agenda apicole

Mercredi 20 mars 2013 à 20h : lancement du film « Des abeilles et des hommes » au cinéma Vendôme dans le cadre de la semaine sans pesticides voir page 43

Dimanche 24 mars 2013 : 26e Colloque international à Keispelt au Grand Duché du Luxembourg : voir page 33

31 mars 2013 : Renvoyez nous l'enquête dépérissement insérée au centre de ce Rucher Fleuri !

WE du 13-14 avril 2013: Atelier d'encirage du matériel. neuf date butoir d'inscription obligatoire le 5 avril, voir page 7.

Les jeudis 28/3, 25/4, 23/5 et 20/6 : Promenade botanique au Parc Roi Baudouin : voir page 11

Dimanche 28 avril 2013: Voyage apicole : promenade botanique dans le Parc d'Hélécine, piquenique et visite de l'exploitation apicole de Jean-Paul Demonceau à Blegny près de Liège voir page 9

Dimanche 12 mai de 11h à 18h : Brocante apicole et horticole aux alentours du Jardin d'Abeilles à Jette voir page 28

Dimanche 2 juin de 11h à 18h : Fête de l'environnement au Parc du Cinquantenaire dont le thème sera « l'environnement contre la crise »

Dimanche 23 juin : Tournoi des Ruchers à Wiers, organisé par la section locale dans le cadre des subsides européens

Dimanche 27 octobre à 14h30 : Assemblée générale de la SRABE, asbl

WE du 9-10 et 11 novembre 2013 : Deuxième congrès européen d'apiculture « **Beecome** » à Louvain-la-Neuve, organisé par le CARI à l'occasion de son 30ème anniversaire

Au Rucher Ecole

Le programme des cours pratiques a été communiqué aux élèves concernés du Rucher Ecole

Pour le groupe I, les cours se donnent de 9h30 à 12h30

Pour le groupe II, les cours se donnent de 13h30 à 16h30

Au Rucher Ecole de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, dans le domaine du Manoir d'Anjou, rue au Bois 365B à 1150 Bruxelles

Les cours bénéficient du soutien financier de la Commission communautaire française





Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?

Une astérisque rouge sur l'étiquette d'adressage de votre exemplaire du « Rucher Fleuri » vous signale que votre cotisation n'a pas encore été perçue sur le compte de la SRABE asbl.

Rappel : Les cotisations pour l'année 2013 sont de

18 € pour les membres adhérents (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue le Rucher Fleuri, l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres.

15 € pour les membres sympathisants (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant uniquement la revue « Le Rucher Fleuri ».

N.B. : ajouter 1€ pour l'assurance par rucher supplémentaire, dont l'adresse est à envoyer au Trésorier.



A virer au compte 000-0356417-39
de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs.
IBAN : BE13000035641739 - BIC : BPOTBEB1



Copions



L'idée crépitait dans la tête de Christine depuis un certain temps déjà. Une petite équipe s'est constituée : quatre professeurs de la SRABE, une correctrice attentive et une graphiste l'ont si bien fait mûrir qu'il ne nous a pas fallu longtemps pour la réaliser.

Les membres de la SRABE le reçoivent gratuitement, ailleurs il est vendu 5 euros. Je parle de "Copions!", notre nouvel outil pédagogique que nous avons conçu pour les jeunes apiculteurs mais que même les plus aguerris aiment avoir dans leur poche !

Prenez le temps de le regarder de plus près, on y trouve un tas d'infos utiles sur les thèmes principaux :

Les maths apicoles

Première visite de printemps

Les cires gaufrées au printemps

Le cadre témoin

Comment diviser en prévention de l'essaimage

Comment diviser en fièvre d'essaimage

Les cellules royales

Le chasseur d'abeilles

Déplacer mes abeilles

Mise en hivernage et poids des cadres

La couleur des reines

L'ensemble est relié par un anneau qui peut s'ouvrir en prévision d'une nouvelle série qu'il reste à imaginer et qui viendra compléter ces 11 premiers copions. Vous pouvez d'ailleurs nous envoyer vos suggestions de copions à lerucherfleuri@yahoo.fr

Bien entendu, cet outil rappelle des généralités. L'essentiel du travail reste à faire : observer, décider et agir au cas par cas puisque chacune de vos colonies est un univers à part entière.

Allez ! Le printemps arrive, sortez vos copions !

Nathalie



Encirage 2013

Le week-end du 13 et 14 avril, vous pourrez faire encirer vos ruches avant le début de la saison apicole. L'encirage consiste à tremper pendant dix minutes les éléments d'une ruche dans un bain de cire microcristalline à 150°. L'humidité contenue dans le bois en sort et l'espace libéré est occupé par la cire.

Ce type de traitement a deux effets importants:

- le bois est imperméabilisé sur une profondeur de plusieurs millimètres. Cela dispense l'apiculteur de traiter le bois pendant environ dix ans et cela prolonge de plusieurs années la durée de vie d'une ruche soumise aux intempéries.



- les parasites et micro-organismes qui vivent dans le bois ont moins d'humidité à leur disposition cela réduit leur présence et contribue sensiblement à améliorer l'état sanitaire de la colonie.

Nous vous recommandons de peindre, « lasurer » ou teinter l'extérieur de vos ruches. Après l'encirage, la couche de cire empêchera l'adhérence d'un quelconque produit et au fil du temps le bois prendra une couleur terne que certains nomment : gris indéfinissable...

Stockez vos ruches colorées pendant au moins 15 jours dans un endroit sec (garage, chaufferie ou encore dans votre salon...) pour réduire l'humidité du bois. Nous n'avons pas envie de faire l'expérience de la friteuse en ébullition dans laquelle arrive un bois mouillé. Surtout quand il s'agit d'une friteuse qui contient plus de deux cent litres d'huile à 150°... !!!

Inscrivez-vous avant le 5 avril, en me contactant :

encirage@api-bxl.be ou 0478 74 79 19 en mentionnant vos noms, n° de tél, adresse courriel, soyez très précis quant au type et la quantité de matériel qui doit faire trempette ! J'établirai un programme que vous recevrez quelques jours avant le WE. Vous



saurez ainsi à quelle heure venir chez Christine et Yves Roberti-Lintermans, Oyenbrugstraat 40 à 1850 Grimbergen.

Une participation aux frais pour payer l'électricité, le gaz et la cire est demandée à chacun selon la quantité de matériel qu'il souhaite encirer. Par exemple comptez 5€ pour une ruche DB 10 : plateau + corps + une hausse + toit plat.

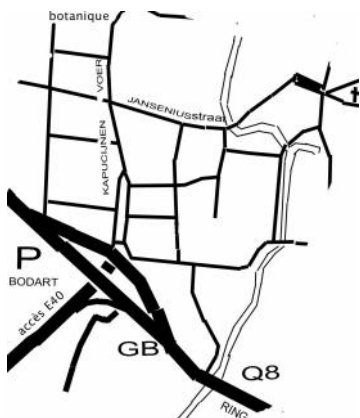
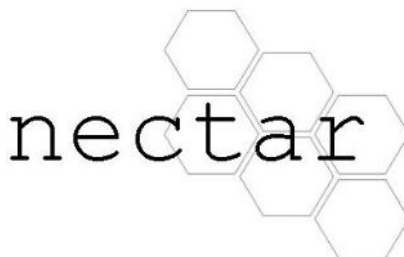
Au plaisir de vous rencontrer bientôt autour de l'encireuse.

Louis, l'encireur fou !



Ouvert:

les mardi, vendredi, samedi
de 9.30 à 12h
et de 13 à 18h
Et sur rendez-vous



Janseniusstraat ,10
3000 LOUVAIN

tel/fax: 016/22.84.54
Info.nectar@skynet.be
www.imkerijnectar.be

Une association de BIJENHOF sprl. BISSEGEM



Voyage apicole

Le voyage apicole nous emmènera dans la province de Liège le dimanche 28 avril. Nous partirons en bus de l'esplanade du Cinquantenaire à 9h, retour prévu au même endroit vers 18h.
Le prix de la journée s'élève à 25€.

Inscription obligatoire auprès de Christine 02/270.98.86 le soir ou par courriel : lerucherfleuri@yahoo.fr

Le matin nous ferons une promenade botanique dans le Domaine provincial d'Hélécine, parc de promenade de 28 hectares, où se situe un château néoclassique du 18e siècle classé, situé à 30 minutes de Liège et de Bruxelles. Nous serons guidés par Bruno Verhellen, guide nature du Parc Roi Baudouin.



Le déjeuner surprise sera suivi de la visite de l'exploitation apicole de Jean-Paul Demonceau à Blegny. Jean-Paul est apiculteur semi-professionnel, spécialisé dans la transhumance, l'élevage de reines et une méthode particulière de lutte contre l'essaimage !

Bon voyage !

Au rucher d'élevage...

Le printemps approche !

Le rucher d'élevage comporte +/- 10 colonies et 7 « tours » de mini + qui ont passé l'hiver au verger.

On a besoin de bras pour préparer la nouvelle saison :

- Toutes les opérations classiques de printemps (nettoyage des planchers, remplacement de cadres moisis, ...)
- Préparation et réparation du matériel d'élevage : mini +, Apidéas, Kieller, ...
- Dégager les abords du rucher et la zone mini + du verger
- Filer et/ou cirer des cadres et des cadrons...



L'élevage proprement dit , débutera, selon la météo fin avril - début mai par la division des mini +, le peuplement des Apidéas, le premier « picking »,

Tout ceci est une suite intéressante et enrichissante à votre pratique en apiculture et permet de mieux appréhender la biologie de la colonie.

Si vous avez du temps libre le samedi matin, n'hésitez pas à venir nous aider, même ponctuellement.

Répondez à ce message : elevage@api-bxl.be, je vous inscrirai dans ma liste d' « assistants » et vous serez informés régulièrement des dates de nos réunions.

Elles se tiennent le samedi matin, de 10 à 13h, dans le domaine de Latour de Freins, 555 rue Engeland à Uccle.

Bernard



Promenades botaniques au Parc Roi Baudouin

De nombreux élèves souhaitent recevoir des informations botaniques parallèles à la saison comme du temps de Valentin...

Nous avons obtenu la collaboration de Bruno Verhelfen qui est guide nature et qui nous propose 4 visites du Parc Roi Baudouin (qui englobe le « Jardin d'Abeilles ») à Jette

La 1ère visite, **le jeudi 28 mars** à 17h30 comprendra un rafraîchissement des notions de botanique et une visite générale du Parc Roi Baudouin et de la réserve naturelle du Poelbos (floraisons arborescentes et arbustives)

La 2ème, **le jeudi 25 avril** à 18h30 proposera la flore vernale forestière du Laerbeekbos

La 3ème, **le jeudi 23 mai** à 18h30 abordera la flore des prés et des bords des chemins (flore prairiale)

La 4ème, **le jeudi 20 juin** à 18h30 montrera la flore palustre du ruisseau du Molenbeek—Marais de Jette-Ganshoren

Ces visites dureront 2 heures environ, il y aura une participation financière de quelques euros et comme le nombre de participants est limité à 25 personnes au grand maximum, il sera nécessaire de s'inscrire à l'adresse : lerucherfleuri@yahoo.fr.

Michèle (02/452.27.50)



Les journées portes-ouvertes du jardin d'abeilles 2013

Les apiculteurs vous accueillent les **PREMIERS**
SAMEDIS DU MOIS, de mai à septembre

de 13h à 17h :
sam. 4 mai
sam. 1^{er} juin
sam. 6 juillet
sam. 3 août
sam. 7 septembre

de 11h à 17h :
dim. 12 mai
we 14 & 15 septembre



**Tenue vestimentaire adéquate
et conseillée : PANTALON LONG
ET CHAUSSURES FERMÉES.**



Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs (SRABE) a.s.b.l.
Siège social : Rue au Bois 365B bte 19, 1150 Bruxelles, n° d'entreprise : 0414-816-441
Dessins : Sam Michel - Mise en page : Nathalie da Costa Maya



Adresse :
Rue au Bois
1090 Jette

Infos :
Didier et Pascal
jardindabeilles@api-bxl.be

Entrée libre



Conférence : Les abeilles et de leurs perspectives d'avenir... dans un monde hybride



Nous étions plus de 60 membres de notre association pour écouter la conférence d'Agnès Fayet le 3 février dernier.

Trois thèmes principaux ont été abordés : les néonicotinoïdes, les OGM et les nano particules.

Les néonicotinoïdes sont des molécules agissant sur le cerveau des insectes. Elles sont moins efficaces chez les mammifères. Ces produits sont systémiques : ils sont actifs dans l'ensemble de la plante, dont les fleurs, ce qui engendre des problèmes pour les abeilles.

On recense 7 insecticides sur le marché, commercialisés par différentes firmes, dont 3 qui nous concernent plus particulièrement. De nombreuses plantes sont concernées.

Ces molécules ont été remises en question en 2012 : dans des analyses effectuées en Angleterre sur des colonies de bourdons et en France, l'étude de l'INRA d'Avignon. Cette dernière étude a fait beaucoup parler d'elle et a eu beaucoup d'impact. La Commission européenne, a décidé de remettre en question les procédures d'évaluation des risques.

Actuellement: seuls les risques aigus et uniques (exposition à un seul produit) sont pris en compte.

La Coordination apicole européenne (Coeur) se bat pour l'instauration d'une nouvelle méthode d'évaluation des risques. Elle demande d'ajouter l'exposition à long terme, à faible dose et les effets sur la colonie dans son ensemble (et non plus sur les abeilles isolées). La Commission a demandé à l'EFSA d'ouvrir un dossier et d'analyser les effets des néonicotinoïdes sur la santé des abeilles. L'EFSA a rendu un avis d'opinion scientifique. Ce dossier contient plusieurs alertes : l'une concerne la toxicité chronique des produits, l'autre la toxicité sur le couvain, une autre encore les effets sublétaux (les problèmes d'orientation et les problèmes sur la santé de l'abeille). En conclusion le rapport préconise de revoir totalement l'évaluation des risques liés à l'utilisation de ces molécules.



Il convient de différencier les effets d'un insecticide pulvérisé et d'un insecticide d'enrobage.

Le 16 janvier dernier, 3 molécules ont été jugées officiellement dangereuses par l'EFSA. Elles induisent des risques sévères en particulier lorsqu'elles sont utilisées sur le maïs, le colza, le tournesol et le coton. Des lacunes ont été mises à jour au niveau de l'évaluation des risques. Il est important de parler des poussières de semis, de la consommation de nectar et de pollen contaminés, et du problème de la guttation (« transpiration » de la plante). La Commission européenne a demandé aux producteurs de répondre à ces questions. Le Forum Humboldt (un bureau d'étude appartenant aux lobbys des producteurs de pesticides) a remis une étude publique qui insiste sur l'importance économique et environnementale de ces produits et des pertes d'emplois induites par une éventuelle interdiction. Cette étude ne comptabilise pas les services de pollinisation, ni les coûts des effets systémiques. On peut parler d'une guerre des chiffres.

Le 28 janvier dernier, le conseil de l'Europe a été saisi à la demande de Mme Dijkma, ministre Néerlandaise.

Le 31 janvier, la DG Sanco s'est prononcée sur les points suivants, dont certains sont une avancée véritable, d'autres sources d'une certaine déception pour les défenseurs des abeilles.

- L'utilisation des néonicotinoïdes est limitée à des cultures non attrayantes pour les abeilles (céréales, couvertures de sols hivernales – que les abeilles sont parfois amenées à visiter)

- L'exposition aux poussières durant l'automne n'est pas prise en compte.

- La suspension de la vente de semences traitées (sauf pour les cultures non attractives pour les abeilles)

- Mise en œuvre au plus tard le 1er juillet, soit après les semis de 2013.

- Réévaluation après 2 ans pour prendre en compte les améliorations scientifiques et techniques.

La suite:

Le 7 février: réunion du groupe consultatif de la chaîne alimentaire (COPA COGECA, COEUR,..)

Le 25 février : vote du comité permanent de la chaîne alimentaire et santé animale.

En mai 2013 : publication de la ligne directrice de l'EFSA vers la CE.



Les OGM

Le dossier juridique des pollens OGM est très complexe.

La question au centre de la bataille juridique est la suivante: le pollen est-il un ingrédient ou un constituant du miel?

Un apiculteur allemand, Karl Heinz Bablock, producteur de pollen dans une région où est cultivé du maïs Monsanto 810, a fait analyser son pollen et des traces d'OGM y ont été décelées. Il a ensuite déposé une plainte contre le land de Bavière, propriétaire des terres louées à Monsanto .

Le jugement rendu par la cour européenne de justice est le suivant : la présence de 0.9% de pollen OGM dans le miel implique l'obligation de l'étiqueter comme miel OGM. Si on suit cette logique, le pollen est un *ingrédient* du miel, et l'apiculteur un producteur secondaire.

Certains apiculteurs sont d'accord, ils veulent informer le consommateur. Ce sont les partisans d'une voie radicale selon laquelle il n'y a pas d'apiculture possible dans un environnement OGM.

Dans cette optique, l'apiculture est une arme anti OGM, avec l'appui de plusieurs fédérations apicoles, dont l'UNAF.

Pour d'autres apiculteurs, le pollen est un *constituant* du miel, et le problème des OGM ne doit pas trouver sa solution dans le monde apicole. Dans le même ordre d'idée, la Commission Européenne veut modifier la directive miel, et casser la décision de la cour de justice. Ils considèrent le pollen comme un constituant du miel. Le secteur apicole, bon nombre de syndicats apicoles européens considèrent également que le problème des OGM est un problème général et pas un problème apicole.

Les parlementaires Ecolo et PS ont demandé une étude d'impact, mais il n'y a pas d'accord général.

L'enjeu économique est important. Le Monsanto810 sera probablement agréé en février 2013. Il y a déjà 36 OGM autorisés dans l'alimentation en Europe (soit 95% des OGM autorisés).

Un monde hybride

Selon l'expert en géopolitique Parag Khanna, les crises que traverse notre civilisation (crise systémique doublée d'une crise alimentaire) nous obligent à rentrer dans l'âge hybride.



Nous vivons une ère de rupture, où la force des armes est remplacée par le pouvoir de l'innovation et où la technologie devient une mesure de puissance. Dans ce monde hybride, une nouvelle palette de technologies apparaît, appelée NBIC (pour nano, bio, info, cogno).

- les nanotechnologies s'intéressent à l'infiniment petit
- la biotechnologie se charge de la fabrication du vivant
- l'intelligence artificielle nous offre des machines pensantes
- et la cognition nous entraîne vers les neurosciences

L'âge hybride et l'agriculture :

Ces NBIC convergent bien souvent, notamment en recherche agronomique.

Dans un tel monde agricole, les notions d'environnement, de santé et d'éthique ne sont pas prises en compte, pas plus que la place de l'abeille.

Un point important de la réflexion concerne **les polluants émergents**. Ce sont les polluants qui existent mais dont on ne se préoccupe pas encore, tels les hormones, phtalates, retardateurs de flammes, additifs et adjuvants industriels, nano particules ou les nouveaux pesticides.

Les impacts de ces produits ne sont pas encore identifiés, mais on peut soupçonner leur accumulation dans la chaîne alimentaire, dans les sols, dans l'eau, ...

Les débats actuels sur les OGM et les graines enrobées mettent en avant ces dangers et suspicions.

Dans leurs communications, les producteurs et les laboratoires mettent l'accent sur le mode opératoire des produits qu'ils défendent plutôt que sur la molécule elle-même.

Parmi les nouveaux produits, on peut citer les engrais à libération retardée, les biocapteurs, les produits chimiques bioactifs ou la libération contrôlée d'agents biologiques ou chimiques.

Les nanotechnologies apportent des solutions technologiques pour atteindre ces objectifs. Pour rappel : un nanomètre (nm) est un milliardième de mètre, et les nanotechnologies sont les techniques de conception et de fabrication d'objets de taille inférieure à quelques centaines de nm.



Les nanomatériaux ont été définis par la Commission Européenne comme des matériaux qui ont souvent des propriétés spécifiques dues à la très petite taille de leurs particules.

Nous vivons entourés de nombreuses applications de ces techniques, dont certaines sont très utiles, mais que penser des nano-pesticides, déjà baptisés nanocides ?

Aux USA : un pesticide mis sur le marché contient un matériau nanométrique. Dans l'état actuel des méthodes de contrôle, il n'est pas possible de déceler la présence de produits nano dans les substances analysées.

Aucune véritable évaluation des risques n'a été faite sur ces produits, dont la grande durabilité et la haute résistance sont connues.

Les nanoproduits sont présents (sans étiquetage) dans notre vie quotidienne : dans les produits cosmétiques, les produits d'entretien, les vêtements, les compléments alimentaires, les peintures et enduits, dans les panneaux solaires et les filtres UV.

Si on écoute le discours des producteurs, leur utilisation dans l'agriculture permettrait un meilleur ciblage des ravageurs et un meilleur contrôle de la libération des produits, et donc la réduction des coûts (économiques et écologiques) de la lutte anti parasitaire.

Plusieurs brevets sont déjà déposés. Ils utilisent les techniques de nanoencapsulation des produits chimiques (les molécules sont capturées, encapsulées, dans une matrice), ou les microbilles. Des nanocapteurs sont dispersés dans les champs pour la détection des conditions environnementales et la libération des produits de traitement. Les producteurs parlent même de « pesticides verts ». Peu d'informations sont cependant publiées sur ces produits, qui ne font actuellement l'objet d'aucun encadrement politique, juridique ni sanitaire.

Il existe des nano vêtements, des nano aliments traités avec des nanocides, et des nano emballages.

Une peinture nano pour ruches est disponible sur le marché : Nansulate ©.

Il y a déjà 106 nano aliments commercialisés, 2000 particules manufacturées (selon une étude de l'afssset)

600 produits de consommation font appel aux nanotechnologies.



On estime qu'en 2015, 40% des aliments industriels seront concernés.

Il s'agit donc d'un problème global, mais qui ne bénéficie pas d'une vision globale.

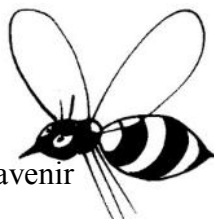
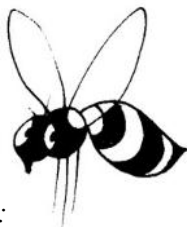
Il y a des rapports (en France notamment) concernant les impacts. Mais les moyens techniques d'analyser les effets sur les consommateurs n'existent pas. Deux études concluent sur des possibles modifications de l'ADN.

Les autorisations de mise sur le marché reposent sur la composition chimique des produits. Un élément non toxique peut le devenir à l'échelle nanométrique. En Europe, le règlement REACH ne concerne que les substances chimiques classiques, produites à plus d'une tonne par an. Les nano produits ne font donc pas (pas encore) l'objet d'une surveillance spécifique. Un REACH nano se constitue.

A la fin de sa conférence, Agnès a été rejointe par Noa Delso, de la Coordination apicole européenne (et membre de la SRABE), qui nous a éclairé plus avant sur la question des OGM et des débats européens.

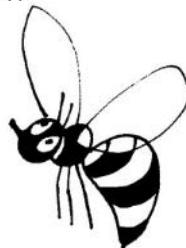
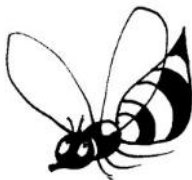
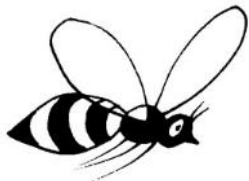
Merci à Agnès pour cette conférence très intéressante sur des points de notre actualité, et de notre futur.

Anne Van Eeckhout



Lien vers la présentation :

<http://issuu.com/fayetag/docs/af-abeille-avenir>



Une lutte bio technique : le piégeage des varroas

C'est bien une lutte bio technique qui consiste à piéger les varroas dans du couvain que l'on éliminera ; pour ce faire on bloque la reine dans une hausse avec une grille à reine en dessous du corps de ruche tout de suite après la récolte d'été.

Dans les Rucher Fleuri 3/2012 et 4/2012, je vous ai expliqué comment j'avais procédé et quelles étaient les premières observations. Je reprends la plume pour vous communiquer la suite des derniers résultats.

Je n'ai pas hésité à traiter les colonies à l'acide oxalique par dégouttement en décembre en absence de couvain.

Toutes les colonies étaient bien vivantes et magnifiques sous le couvre cadre vitré, de belles grappes occupant de 4 à 8 ruelles ! Elles ne semblaient pas avoir souffert de cette méthode et de la suppression du couvain de 3 semaines en août !

Deux ruchers ont été traités de la sorte

Le rucher de la colline, rucher ouvert de 7 ruches Dadant 12

29/7 : action

5/8 : visite pour supprimer les C.R.éventuelles

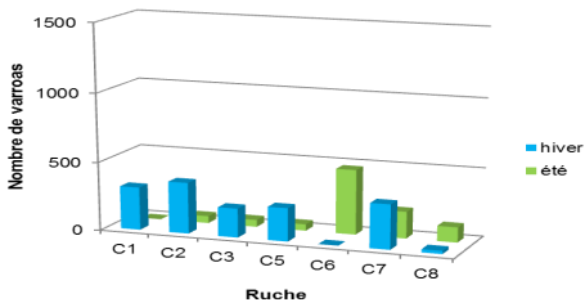
21/8 : retrait de la hausse et destruction des cadres de couvain où sont piégés les varroas

25/8 : traitement à l'A.O. par pulvérisation sur chaque face de cadre

3/9 : fin des comptages

27/12 : traitement à l'A.O.par dégouttement

Le rucher de la colline



Les traitements à l'A.O. donnent des chutes de varroas

- de 47 à 473 varroas au mois de septembre en 12 jours de comptage
- de 13 à 373 varroas au mois de décembre en 16 jours de comptage

Le rucher de la vallée, rucher fermé de 9 ruches Dadant 10

12/8 : action

19/8 : visite pour supprimer les C.R.éventuelles

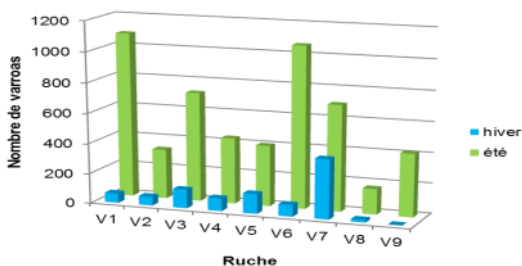
6/9 : retrait de la hausse et destruction des cadres de couvain où sont piégés les varroas

10/9 : traitement à l'A.O. par pulvérisation sur chaque face de cadre

18/9 : fin des comptages

27/12 : traitement à l'A.O.par dégouttement

Le rucher de la vallée



Les traitements à l'acide oxalique donnent des chutes de varroas

- de 168 à 1086 varroas au mois de septembre en 8 jours de comptage

- de 16 à 394 varroas au mois de décembre en 13 jours de comptage

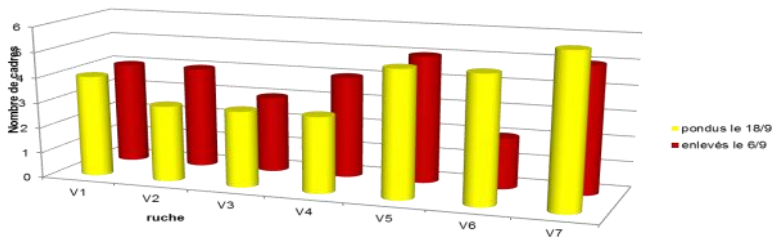
On pourrait conclure que ce piégeage de varroas suivi du traitement à l'AO sans couvain en septembre a été vachement efficace et a réduit de manière significative la présence des varroas sur les abeilles, l'infestation a été fortement réduite.

Et la dynamique de la ponte, me direz-vous ?

Entre 2 et 5 cadres de couvain de hausse ont été éliminés le 6/9 (colonne rouge)

Lors de la visite du 19 septembre, les colonies possédaient à nouveau entre 3 et 5 cadres de couvain de corps (colonne jaune)...

C'est extraordinaire de voir cette dynamique de ponte très rapidement après un tel traitement !



Les conclusions sont positives même si la méthode semble être traumatisante et agressive car

- à l'heure d'écrire ces conclusions (le 7 mars), toutes les colonies sont vivantes en de belles grappes sous le couvre cadre vitré !
- toutes les reines étaient en ponte après la méthode en septembre sans aucun remérage
- les comptages montrent très nettement un taux d'infestation fortement réduit
- la dynamique de la ponte en abeilles d'hiver ne semble pas avoir été ralentie

C'est certainement une méthode bio technique qui mérite d'être poursuivie car elle pourrait permettre d'éviter des traitements chimiques après la récolte d'été !

Christine



BIJENHOF



**Portes
ouvertes
annuelles
le 21 juillet**

**MORAVIESTRAAT 30
B-8501 BISSEGEM (KORTRIJK)**
Tél. : 0032 (0)56 35 33 67 - Fax : 0032 (0)56 37 17
77
E-mail: info@bijenhof.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h.
Fermé dimanche et jours fériés.

Un des plus grands
fabricant d'Europe au
prix les plus
avantageux.
10 000 m² de
magasin, stock et
espaces de
production.

FABRICATION DE TOUT MATERIEL

**CIRE GAUFREE: 100 % pure, laminée ou coulée, cire biologique avec
certificat.**

MATERIEL EN ACIER INOX 18/10 (soudé argon)
Extracteurs tangentiel, radiaire, réversible
Maturateurs, machines à désoperculer, mélangeurs
Fondeuses de cire, chevalet, enfumeurs.

RUCHES :de première qualité en sapin rouge à tenons, dimensions standard.

COLONIES SUR CADRES.

ACHAT ET VENTE DE MIELS DU PAYS.

SPECIALISE DANS TOUT LE MATERIEL APICOLE ET L'ELEVAGE DES REINES.

**NOURRISSEMENT : sucre cristallisé, nektapol, trim-o-bee, apisuc, sirop sint-
ambroise, api-poudre, apifonda.**

**TOUT POUR FABRIQUER VOS BOUGIES EN CIRE : tout le matériel est
disponible dans notre magasin. Demander notre catalogue de bougies.**

MAGASIN :spécialisé dans tout les produits de la ruche et dérivés.

LIBRAIRIE APICOLE.

**Congé annuel:
Du 1 au 11 août inclus.
Du 21 décembre au 5 janvier 2014 inclus.
Jours de fermeture exceptionnelle : vendredi 10 mai, samedi 11 mai
et samedi 2 novembre.**



Enquête dépérissement

Comme l'an dernier, nous vous proposons de compléter l'enquête anonyme insérée au centre de cette revue sur les pertes éventuelles de colonies enregistrées cet hiver 2012-2013.

Même si vous avez peu ou pas de pertes, vos réponses nous intéressent afin d'établir un état sanitaire pour cette saison hivernale !

Renvoyez-la nous par courrier postal à SRABE asbl
rue au Bois 365B bte 19 à 1150 Bruxelles
ou par voie informatique à « lerucherfleuri@yahoo.fr »

Les résultats de cette enquête feront l'objet d'un article dans le prochain *Rucher Fleuri* !

Grand merci !

L'équipe des enquêteurs

Vous pouvez aider un artiste à aider les abeilles

Un de nos membres, l'artiste Jacques Dujardin, nous demande de relayer sa demande.

Il désire développer un projet artistique engagé, et a besoin d'un grand nombre d'abeilles mortes.

Si vous perdez une colonie et que les abeilles sont en bon état de conservation, appelez-le. Vos abeilles ne seront pas mortes pour rien et, qui sait, peut-être passeront-elles à la postérité.

Pour contacter Jacques: 02/767 51 09 (le soir)
art@jaquesdujardin.be

Pour découvrir l'artiste et son œuvre : www.jacquesdujardin.be



Des abeilles maquilleuses

Je suis étudiante maquilleuse dans la "Make up Forever Academy Brussels".

Comme dans chaque école, il y a des épreuves d'examens. J'ai reçu 7 thèmes imposés par l'académie, dont l'un était "Close Up", ce qui consiste à prendre une partie du visage et de la mettre en valeur.

Je savais déjà à l'avance que je choisirais la bouche. J'avais en quelque sorte carte blanche pour mettre une bouche en valeur. Me connaissant, je ne voulais certainement pas faire quelque chose de banal.

Je voulais quelque chose d'innovant, de féminin et qui ait un rapport avec la nature. J'estimais qu'isoler la bouche en photo serait trop simple, j'ai donc décidé de travailler le visage en entier, tout en gardant la bouche en point d'honneur.

C'est à ce moment là que je me suis posé la question: "Et pourquoi pas un masque?"

J'ai continué à réfléchir jusqu'à ce que je tombe sur le thème du Miel. J'étais enthousiasmée par mon idée et imaginai déjà un masque en alvéole avec des abeilles, une bouche mielleuse et du miel qui coule. Mais comment et qui donc pourrait m'aider à trouver le matériel nécessaire?

N'ayant aucun lien avec l'apiculture, j'ai commencé à faire des recherches avec ma mère. Nous sommes tombées sur plusieurs personnes, dont "le Rucher Fleuri" qui m'ont tout gentiment fourni le matériel nécessaire pour réaliser mon projet. J'ai pu me procurer des vraies alvéoles et de la cire gaufrée.

A moi de voir lequel des deux allait me fournir le meilleur résultat.

L'alvéole naturelle était beaucoup trop rigide pour faire un masque, le choix de la cire gaufrée me paraissait plus judicieux: je pouvais la réchauffer de façon à ce qu'elle épouse la forme du visage de mon modèle. J'ai pu ensuite me procurer quelques abeilles. Le jour "J", je n'avais qu'à me concentrer sur le maquillage et la mise en place des éléments. J'étais contente du résultat final mais surtout d'avoir pu réaliser mon projet comme je l'avais imaginé.

Les vacances passent, et le jour des résultats est arrivé ! Notre professeur va nous annoncer le top 10 ! Tout le monde était



impatient. J'imagine déjà certaines personnes dans le top du classement et j'espère en faire partie! On commence par la 10ème place et j'entends le premier nom sortir de la bouche du prof, puis le second, et le troisième...

Enfin j'entends le prof dire: "5ème de la promotion: Mademoiselle Loan!" J'étais trop contente ! De plus cette photo a été plusieurs fois coup de cœur de la part du jury. Moi qui avais débuté ce cours en septembre seulement... c'était une belle victoire!

Loan Verboonen



*Le nom du photographe est Stanislaw Jagiello
<http://www.sjagiello.com/>*

Un programme très attractif !

Conférences

Samedi 9 novembre

Élever des abeilles, de nouveaux défis - Un environnement vivant pour des abeilles dynamiques

Dimanche 10 novembre

Vers la qualité des produits - Les abeilles au cœur d'un écosystème

Lundi 11 novembre

Objectif, des abeilles saines - Santé ! (apithérapie)

Journée d'information ANERCEA vendredi 8. Cette journée est ouverte à tous les apiculteurs et gratuite pour les membres de l'ANERCEA.

Plusieurs tables rondes : Conservation des races d'abeilles - OGM et apiculture - Bandes mellifères - Vétérinaires et apiculture - Ruche Warmé

Village des exposants

Matériel apicole (39 stands) - Produits de la ruche (13 stands)
Découverte de l'abeille et associations (17 stands).

A réserver rapidement !

Tarif promotionnel en prévente jusqu'au 15/08/2013

- Accès complet 3 jours (9-10-11 nov.) : 55 € ou 45 € pour les membres CARIPASS
- Accès complet 1 jour : 20 €

Louvain-la-Neuve
BELGIQUE



**Congrès
européen**

9-10-11/11.2013

le dynamisme de l'apiculture
européenne

déuxième congrès européen
d'apiculture organisé par le CARP
dans le cadre prestigieux
de l'Aula Maxima

Restauration sur réservation :

Repas de midi (chaud) : 15 € - Pique-nique : 9 €

Moments festifs

Le CARI a 30 ans !

Un banquet d'anniversaire est organisé le samedi 9 en soirée (50 €).

Une exposition photos évoquera l'histoire des voyages organisés par le CARI à la découverte de l'apiculture européenne.

Fiesta du miel ! Ambiance garantie dimanche 10 en soirée, l'occasion d'allier détente et dégustation de miels européens, hydromiels, bières au miel, cuisine au miel...



Visites

Des visites touristiques sont organisées pendant le congrès : musée Hergé de Louvain-la-Neuve (9-10 nov.) : 7 €, « Sur les pas de Victor Horta » à Bruxelles (11 nov.) : 18 €

D'autres points d'intérêt sont également situés à proximité de Louvain-la-Neuve : abbaye de Villers-la-Ville, musée Folon, lion de Waterloo...

Concours photos

Pour l'occasion, le CARI asbl organise un concours photos ouvert à tous.

Deux thèmes sont proposés :

- *L'abeille mellifère, comment la voyez-vous ?*
- *L'apiculture, moments intimes.*

Concours Miel

Un Concours Miel sera ouvert aux miels européens. Les miels doivent être envoyés au CARI le 16 septembre au plus tard.



Appel à bénévoles

Nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à vous inscrire sur notre site.

Merci d'avance pour votre aide précieuse.



Toutes les informations relatives au programme, aux inscriptions, aux stands, à l'hébergement et aux règlements des concours sont disponibles sur le site :

www.become.eu

info@become.eu

+32 (0)10 47 34 16



12.05.2013
2^{ÈME} BOURSE/ TROC/VENTE
aux plantes, de matériel horticole et apicole
2^{DE} RUIL- & VERKOOPBEURS
van planten, tuin- en imkermateriaal

11h/u-18h/u
Le long de l'avenue du Laerbeek
devant le service des Plantations
Langs de Laarbeeklaan
voor de Plantendienst

Uniquement pour des particuliers - Enkel voor particulieren
Inscription obligatoire - Inschrijving verplicht!
Infos & inscription / Info & inschrijvingen:
IDESMET@JETTE.IRISNET.BE - 02.422.31.01

Chers amis apiculteurs,

Le 12 mai 2013 aura lieu la 2^{ème} brocante/bourse/troc de plantes, de matériel horticole et apicole.

Si vous avez du matériel (ruches, cadres, petit outillage, extracteur, maturateur, ...) que vous n'utilisez plus, peut-être pourriez-vous donner un petit coup de pouce à un apiculteur débutant ?

Et vous qui êtes à la recherche de la bonne affaire, peut-être serez vous comblé ?

N'hésitez-pas non plus, si vous avez un potager, à semer quelques graines supplémentaires, surtout s'il s'agit de curiosités, et venez les échanger ou les vendre lors de cette journée.

Le Jardin d'abeilles, la Ferme pour Enfants et le Coin de Terre (potagers urbains) seront également ouverts.

Une belle occasion pour faire de nombreuses rencontres et de belles découvertes.

Adresse : 120, avenue du Laerbeek à Jette (près de l'AZ VUB)

Date : dimanche 12 mai 2013 de 11h00 à 18h00

Info et inscription: Ilse Desmet - idesmet@jette.irisnet.be - 02/422.31.01

Compte-rendu de la journée de Namur



Un (très) froid dimanche de fin janvier, une centaine d'apiculteurs, un auditoire (très) peu chauffé, des exposés variés et intéressants. Tous les ingrédients d'une journée d'information apicole étaient réunis en ce 27 janvier à Namur.

Le début de la journée a été consacré au traditionnel bilan de la saison apicole. L'année 2012 a vu une augmentation des prix du miel, dû à une miellée très faible. Certaines ruches ont perdu du poids durant cette saison.

Sans apport de l'apiculteur, elles auraient dépéri. En moyenne, il y a eu plus de pertes de colonies que de reconstitutions durant l'année écoulée.

Eliane Keppens nous a ensuite parlé de la FAB (Fédération apicole belge) et de la gestion de l'aspect sanitaire de notre secteur. En 2011, la région wallonne a financé une étude dans 12 ruchers. Des prélèvements ont été effectués, et sont analysés en fonction des mortalités constatées dans les ruches.

Eliane nous a également fait part de son optimisme quant aux relations entre les apiculteurs et l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire). En 2012, la Belgique a participé au programme européen de surveillance de la santé de l'abeille, à une prise d'échantillons en vue d'analyser la présence de virus dans les ruches. Les assistants apicoles ont collaboré avec les agents de l'AFSCA pour effectuer les prélèvements.

Le troisième intervenant de la matinée était Noa Simon.

Elle nous a parlé de l'évaluation des risques des pesticides. La coordination européenne, pour laquelle Noa travaille, fait pression sur la commission pour que l'évaluation de ces risques soit revue, afin de prendre en compte les dangers de toxicité chronique sur le couvain, les effets sublétaux, et ce qui se passe lors du retour à la



ruche. La Commission européenne a demandé à l'EFSA (agence européenne pour la sécurité alimentaire) de faire cette étude. Leurs lignes directrices seront appliquées dans tous les états membres ; ces études auront donc un impact important.

L'EFSA étudie également les risques engendrés par l'utilisation des néonicotinoïdes, leur toxicité, les résidus, leur présence dans le pollen, dans le nectar et la guttation. Sur ce sujet, l'industrie a réagi avant même la publication du rapport de l'EFSA en mettant l'accent sur les effets négatifs d'une éventuelle interdiction de ces molécules sur l'économie et les emplois .

Quant au dossier des OGM, Noa nous a fait part des discussions intenses qui se déroulent au sein du secteur apicole quant à savoir si le pollen doit être considéré comme un constituant ou un ingrédient du miel.

Les conférences de l'après-midi étaient consacrées aux techniques alternatives de lutte contre la varroase.

Jean-Marie Remy nous a présenté sa méthode, inspirée de celle des Italiens et de monsieur Panella, qui consiste à engager les reines dans une cagette relativement spacieuse. Les Italiens effectuent cette opération pendant la période d'essaimage, Monsieur Remy l'a tentée après la miellée, à la mi-juillet. La reine est engagée pendant 18 jours. Le 19ème jour, la cagette contenant la reine est ôtée de la ruche, qui subit alors un traitement à l'acide oxalique par sublimation afin de supprimer les varroas dans une colonie ne contenant plus que quelques cellules de couvain de mâle. Les résultats concrets de cette méthode, calculés sur une année et sur 20 ruches dans trois ruchers différents sont peu concluants : une reine n'a pas survécu à l'engagement et deux reines n'ont pas repris la ponte après leur "libération". En outre, et si en février toutes les colonies étaient en vie, douze reines (sur 20) étaient non fécondées, avaient donc été remplacées entre le 15 septembre et le 15 mars. Il a donc fallu procéder au total au remplacement de 15 reines soit les 3/4 des colonies observées. Il n'est bien entendu pas possible d'imputer la totalité de ces pertes de reines à la méthode italienne de lutte contre



la varroase.

Christine Baetens lui a ensuite succédé et après l'Italie, c'est de l'Allemagne qu'il a été question. Vous avez pu lire son article en page 19.

Renaud Lavendhomme nous a enfin présenté le projet VSH belgo-luxembourgeois auquel participent le groupe des Goulettes, Paul Jungels et le CARI.

Pour rappel, VSH, pour varroas sensitive hygiène, désigne les abeilles capables de détecter les varroas à travers l'opercule des cellules. Ces abeilles éliminent les nymphes infectées et ces colonies abritent donc beaucoup moins de ces parasites. Il nous en avait longuement parlé il y a quelques années.

Les abeilles VSH sont distribuées commercialement aux Etats Unis, mais il n'y a aucun moyen de les importer en Europe. Le seul matériel génétique autorisé pour l'importation est le sperme. Des capillaires ont été importés sous contrôle vétérinaire au Luxembourg et les premières inséminations ont eu lieu en mai et en août de l'année dernière. Le but de cette opération était de transférer ce comportement VSH à nos abeilles. Une trentaine de reines "métisses" sont en hivernage, ainsi qu'une quarantaine de reines de la deuxième génération. Les métisses sont issues de l'insémination de sperme VSH avec des reines Buckfast et des reines Primorski.

Il y a trois types d'élevage de reines, soit dans l'ordre de popularité:

- 1) L'élevage de croisement, qui fait féconder une F1 par les mâles d'une autre race, le plus souvent pour obtenir une abeille plus productive.
- 2) L'élevage en race pure, par insémination ou sur une île de fécondation. L'objectif de ces éleveurs étant de maintenir la race.
- 3) Et enfin, et le projet dont il est question participe de ce mouvement, l'élevage par combinaison, qui vise à une évolution de la race en lui ajoutant des qualités en provenance d'une autre race. C'est la recette qu'a suivi le frère Adam pour développer l'abeille Buckfast. Rappelons qu'il a croisé l'abeille noire française pendant plusieurs générations en sélectionnant les reines qui correspondaient aux qualités qu'il voulait développer.

Les premiers croisements ont été opérés en 2012, les participants au projet espèrent pouvoir élever leurs premières reines F2 en 2017. Projet ambitieux donc, mais qui peut compter sur des connaissances et une expérience solides en élevage, croisement et insémination. Les points faibles étant le manque d'inséminateurs, le nombre restreint de ruches et le nombre très élevé de combinaisons possibles (2 exposant 16) au niveau des chromosomes.

Les chercheurs ont découvert que les gènes du VSH se trouvent sur les chromosomes 1 et 9, la recherche se consacre actuellement à repérer ces gènes.

Souhaitons-leur de réussir dans leur entreprise ambitieuse et prometteuse!

Avant de clôturer cette intéressante journée, Etienne Bruneau nous a rapporté quelques nouvelles d'Amérique du Nord. Il est intéressant de noter que 25% du patrimoine génétique des abeilles aux Etats-Unis est VSH.

Contrairement à d'autres insectes, les abeilles disposent de peu d'outils cellulaires pour combattre les parasites. Des études importantes ont été entreprises au Canada pour analyser les populations de varroas, le comportement hygiénique, le comportement VSH en parallèle avec la présence de certaines protéines dans les antennes et la cuticule larvaire. Les chercheurs espèrent pouvoir publier des résultats dans deux ans.

Quant à nous, c'est dans un an que nous nous retrouverons, pour la prochaine journée d'information de Namur.

Notez la date: ce sera le dimanche 26 janvier 2014.

Anne Van Eeckhout





26e Colloque international

Dimanche, 24 mars 2013 à Keispelt (Luxembourg)

Une des plus grandes réunions d'apiculteurs de la Grande Région, avec la participation d'apiculteurs de Belgique, d'Allemagne, de France et du Luxembourg.

Programme :

À partir de 09h00 : café + croissants

10h00 : Ouverture

10h15 : Exposé de **M. Bob Danka (USA)**, entomologiste à l'Institut d'élevage apicole, génétique et physiologie du Ministère de l'agriculture des Etats-Unis

- Etat des connaissances des caractéristiques VSH (Varroa Sensitive Hygienic) de l'abeille mellifère vis-à-vis du varroa
- Élevage et sélection selon les critères VSH pour des abeilles plus résistantes au varroa

12h00 : Pause

14h00 : Exposé de **M. Klaus Fehrenbach (D)**, apiculteur professionnel à Ravensburg, sur la station de fécondation en altitude, ses expériences dans l'élevage Buckfast et sur les contacts de son père Franz avec le frère Adam

15h00 : Exposé de **M. Renaud Lavend'homme (B) et Jean-Marie Van Dyck (B)** : La méthode Buckfast confrontée à la sélection du VSH.

Vers 16.30 heures : Fin du colloque

Une traduction française des exposés sera assurée.

Exposants :

Carl Fritz Imkereibedarf (www.carl-fritz.de)

Imkerteknik Wagner (www.imkerteknikwagner.de)

Natural Life style – Habits pour apiculteurs

Contact :

- Roger Dammé (Président), Tel. +352 23650391,
roger.damme@yahoo.com

- Jos Guth (Vice-président), Tel. +352 358575, guthj@pt.lu

- Mario Schmitz (Caissier), Tel. +352 388002, mavi@pt.lu

- Guy Schons (Secrétaire), Tel. +352 356162,
guy.schons@gmail.com

Brico Bee : La station d'empotage

Voici un petit bricolage tout simple qui va vous permettre de mettre confortablement votre miel en pot.

Je l'ai fait avec une chute de panneau en bois bakelisé dont la surface lisse se nettoie facilement..



Dans un premier temps, je pose ce double plateau sur mon chariot élévateur qui est en position basse. Cela permet de passer les seaux de miel au mélitherm sans devoir faire d'acrobaties. Une fois que le miel est dans le maturateur, je laisse le miel refroidir pendant 24 heures, et je fais éventuellement un ensemencement.

Ensuite, je fais monter le plateau du chariot élévateur et je peux commencer à mettre en pot.

Quand le maturateur est presque vide, je bascule la petite cale montée sur charnière de façon à donner une inclinaison permettant la vidange totale du maturateur.

Quand on a deux ou trois ruches et que l'on met son miel en pot dès l'extraction, le chariot élévateur n'est pas très utile.

Vous placez alors directement le double plateau sur une table haute.





Quand on a plus de ruches ou qu'on a pas le temps de mettre en pots dès la récolte, le passage par le mélitherm permet de re-liquéfier le miel qui a cristallisé en seaux. Dans ce cas, le chariot élévateur permet de placer sans efforts votre maturateur de 50 ou 100 kg à la hauteur confortable que nécessitent les différentes opérations.

Marc Eylenbosch

NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76

e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be

Des nouvelles des apiculteurs berbères

Après notre voyage dans l'Atlas, les apiculteurs que nous avons rencontrés (voir article dans le RF de septembre dernier) se sont constitués en association. Ils sont actuellement 6 membres, et ont plusieurs demandes d'adhésion en attente d'acceptation. L'association est officiellement enregistrée, mais son mode de fonctionnement doit encore être déterminé.

J'ai retrouvé en février quatre de ces apiculteurs, fiers de me montrer le local dans lequel ils ont entreposé du matériel (6 masques de protection, 2 combinaisons, 3 lève-cadres, 2 filtres à miel) reçu d'un groupe d'apiculteur belges venus les voir, et du bureau d'agriculture de la ville la plus proche. Ils ont décidé de mettre ce matériel en commun et de l'offrir en prêt à leurs membres.

Du miel, en pots et en bouteille, ainsi que d'autres produits locaux



étaient également exposés ; les apiculteurs envisagent d'ouvrir ce local aux passants acheteurs (le local est au centre du village de Boutaghrar, au cœur de la vallée des roses).

Deux des apiculteurs présents ont envoyé leurs ruches dans la région d'Agadir depuis le mois de décembre. Ils iront les rechercher début avril. Tout le miel récolté sera vendu là-bas, ce qui permettra de

couvrir les frais (location d'un camion, voyages des apiculteurs pour s'occuper des ruches), et les colonies reviendront en bonne santé de cette transhumance. Les ruches de quatre apiculteurs sont posées dans le désert sous la garde d'un gardien d'abeilles, en bordure d'une zone plantée de fruitiers. Les apiculteurs se relaient et s'occupent de l'ensemble des colonies.



Une saine lecture!

Tous les habitants de cette belle vallée attendaient la pluie avec inquiétude. Si d'ici la fin de la transhumance à Agadir il n'a pas plu, les apiculteurs envisagent de laisser les ruches au col de Tichka (entre Marrakech et Ouarzazate) pour l'été.

Les deux autres apiculteurs n'avaient pas pu participer à cette opération, faute de moyens, mais ils espéraient tous que l'association pourrait les aider l'année prochaine. Le président de l'association espère que tout le monde aura bientôt accès à toutes les possibilités. Les autres membres souhaitent encore que l'association les aide à vendre leur miel ou à mieux se former. Certains membres sont des apiculteurs chevronnés, d'autres sont plus débutant ; ils vont s'entraider.

Une belle rencontre; nous vous ferons part des nouvelles que nous recevrons.

Anne Van Eeckhout



38

Avis donné par l'AFSCA concernant la lutte contre le Varroa durant la saison 2013



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

Politique de Contrôle
Direction Santé des Animaux
et Sécurité des
Produits animaux

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique 55
1000 Bruxelles
Tél. 02 211 82 11
Fax 02 211 86 30

info@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Pour que la lutte contre la varroase soit efficace, il faut la commencer dès le début de la saison. N'attendez surtout pas d'avoir terminé la récolte d'été pour démarrer la lutte, car le taux d'infestation des colonies pourra déjà être trop élevé à ce moment. Tenez compte du fait que les abeilles d'hiver sont déjà élevées dans le courant du mois d'août. Si à ce moment, le taux d'infestation de la colonie par les acariens varroas est très élevé, les abeilles commenceront l'hiver affaiblies.

Essayez autant que possible d'alterner différents types de traitement (biotechnique et médicamenteux). De cette manière, la lutte sera plus efficace et le développement d'une résistance sera contrôlé.

Évaluez régulièrement le taux d'infestation de chaque colonie, afin de pouvoir estimer la sévérité de la contamination par le varroa.

L'acarien varroa est omniprésent dans les colonies d'abeilles belges. Il est recommandé d'appliquer une stratégie de lutte plus générale, groupée. Une colonie fortement contaminée peut en effet infecter d'autres colonies situées dans un environnement proche. La concertation avec des collègues apiculteurs voisins sur une stratégie de lutte commune peut éviter ces ré infestations.

Déterminer le taux d'infestation par le varroa

L'efficacité de la lutte contre la varroase dépend fortement de la connaissance du taux d'infestation des colonies par le varroa. Il est conseillé de déterminer le taux d'infestation des colonies trois fois par an. À cet effet, enregistrez la chute naturelle des varroas à chaque fois durant une période d'au moins 15 jours :

En avril

À la mi-juillet

Durant les 2 dernières semaines d'octobre

Notez précisément les résultats de ces dénombrements.

Méthodes de lutte biotechniques

Tant que du miel est récolté, on ne peut pas appliquer de traitements

médicamenteux, vu le risque de résidus. N'attendez pas la fin de la dernière récolte de miel avant de commencer la lutte contre les varroas car le taux d'infestation sera à ce moment déjà beaucoup trop élevé. Le niveau d'infestation doit être minimalisé dès le début de la saison apicole. Appliquez à cette fin des méthodes biotechniques :

Enlever le couvain de mâles

C'est une technique très efficace pour limiter la contamination par le varroa dès le début de la saison, si elle est appliquée correctement et, surtout, à temps. Si appliquée correctement, cette technique atteindra une efficacité de 20 à 30 %.

Le couvain de mâles doit être éliminé à plusieurs reprises :

Une première fois au tout début de la saison, au moment où apparaissent les premières larves mâles. Préparez-vous à temps, prévoyez les cadres nécessaires pour que vous puissiez introduire les cadres à mâles dans la ruche dès que la reine aura commencé la ponte de mâles. Dès que le cadre est pondu et operculé, enlevez-le. Enlevez à temps les cadres contenant le couvain de mâles (une fois que les cellules sont scellées – au plus tard après 21 jours) et détruisez-les.

Installez un nouveau cadre et répétez la technique tant que du couvain de mâles est formé.

Les associations peuvent détailler davantage cette technique (combien de cadres à placer, localisation des cadres, etc.)

Blocage de la reine

Cette technique doit également être appliquée assez tôt afin d'obtenir la meilleure efficacité possible.

Plusieurs solutions d'encagement sont possibles à ce moment. L'idéal est de permettre de nombreux échanges entre la reine et les abeilles. On peut ainsi bloquer la reine sur un cadre qui sera détruit par la suite. Idéalement, ce blocage devrait débuter vers le 21 juin, mais il faut le commencer le 15 juillet au plus tard..

Juste après la récolte de miel d'été, on peut avoir recours à une technique plus lourde. Elle consiste à isoler la reine dans la partie inférieure de la ruche (hausse) en utilisant une grille à reine. Enlevez la hausse de la partie inférieure de la ruche dès que l'ensemble du couvain est né (23 jours après l'isolement de la reine). Traitez toutes

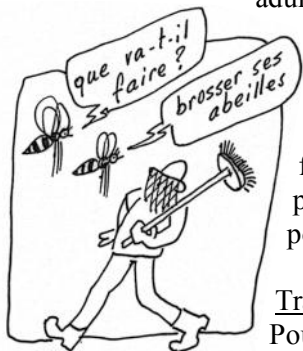
les abeilles adultes rassemblées dans la partie supérieure. Un traitement à base d'acides organiques est recommandé. Détruisez les cadres de la partie sous la grille contenant du couvain.

Dans ces deux cas, la colonie se développera plus rapidement.

Le nouveau couvain peut éventuellement être rassemblé dans une nouvelle ruche pour éviter sa destruction. Une fois que toutes les abeilles sont nées et qu'il n'y a plus de couvain présent, ces abeilles peuvent être traitées et ensuite venir renforcer des colonies avant l'hivernage.

Passage par essaims nus

Une 'nouvelle' colonie est constituée uniquement à partir d'abeilles adultes d'une ruche. Les abeilles sont brossées des cadres traités (avec un acide organique) et placées dans une nouvelle ruche propre avec la reine. L'ensemble du couvain est détruit (ou isolé et traité une fois que toutes les abeilles sont nées, cf. point b). La reine reprendra rapidement la ponte, produisant ainsi du nouveau couvain.



Traitements médicamenteux

Pour les traitements médicamenteux, il faut attendre d'avoir terminé la dernière récolte de miel d'été. Il faut cependant commencer le traitement avant que les premières abeilles d'hiver ne soient nées (mois d'août).

Utilisez uniquement des produits enregistrés. Les médicaments sous prescription vétérinaire ne peuvent être délivrés que par le vétérinaire traitant ou par un pharmacien d'officine (sous prescription du vétérinaire). Enregistrez toutes les informations relatives aux traitements administrés (dates, produits, dosage, etc.).

Débutez le traitement d'été immédiatement après la dernière récolte de miel (juillet). Un produit à base de thymol peut à cet effet être administré. Il ne nécessite pas de prescription vétérinaire et peut être obtenu en pharmacie. L'efficacité du traitement dépend fortement de facteurs environnementaux (en particulier la température). La diffusion du thymol est

optimale entre 20° et 25°C (en dessous le produit ne diffusera pas, au dessus il s'évaporerait trop vite).

Pour le traitement d'hiver (en l'absence de couvain – novembre/décembre/janvier), un produit à base d'acide organique (par exemple l'acide oxalique) peut être administré. À nouveau, la température ambiante influencera fortement l'efficacité du traitement. Idéalement, le traitement doit être effectué à une température située entre 3 et 6 °C.

S'il y a encore du couvain fermé présent au moment du traitement, l'efficacité diminuera de manière importante. Considérez donc de détruire/enlever ce couvain fermé avant de débiter le traitement.

Prévoyez suffisamment tôt tous les produits nécessaires, pour que vous puissiez commencer les traitements à temps.

Évaluez l'efficacité durant et après le traitement (cf. point 4).

Contrôler l'efficacité du traitement

Évaluez et enregistrez la chute naturelle des varroas, en comptant les chutes de varroas tous les jours pendant la durée de traitement et dans la semaine qui suit le traitement (cf. point 1).



More than Honey Des abeilles et des hommes



*Documentaire de Markus Imhoof
Allemagne, Autriche, Suisse
2012 - 92 min.*

Du petit apiculteur des Alpes suisses au cultivateur californien, des gigantesques champs d'amandiers (aux oreilles duquel le bourdonnement des abeilles tinte cyniquement «comme de l'argent fraîchement imprimé»!), chacun est concerné par le dépeuplement des ruches. C'est pourquoi Markus Imhoof, petit-fils d'apiculteur, s'est lancé caméra au poing dans une enquête autour du globe. Les causes sont multifactorielles: vastes et intenses monocultures imposant à l'abeille une cadence stakhanoviste, varroa (mite parasite), virus, pesticides, dont les effets se trouvent à leur tour renforcés par les mesures prises pour contrer l'affaiblissement des colonies tels que la transhumance des ruches, stressante pour les abeilles, ou traitements antibiotiques,...

Grâce à des prises de vue relevant de la prouesse technologique, ce documentaire place le spectateur parmi les abeilles, lui faisant vivre différentes étapes au sein d'une colonie (ponte par la reine, danse de l'abeille, essaimage, récolte du miel...) ainsi que les souffrances infligées par l'homme et sa soif d'argent. Devra-t-on fertiliser manuellement les fleurs, comme déjà en Chine, pour cause de course à toujours plus de performance ? On approche au plus près le fonctionnement symbiotique de ces insectes intelligents dont la reine ne se fait féconder que dans les airs. Et s'ils refusaient simplement de se laisser aliéner ?

Valérie Lobsiger (critique suisse de cinéma)

Pour marquer le coup, pour marquer notre présence, nous vous donnons rendez-vous au cinéma habillés de nos plus beaux costumes d'apiculteur !

Première du film « Des abeilles et des hommes » au cinéma Vendôme, le 20 mars 2013 à 19h30. Projection de 96min dans le cadre de la Semaine Sans Pesticides, suivie d'un débat avec Mme Huytebroeck, Ministre Bruxelloise de l'Environnement. Tickets en vente au Cinéma Vendôme, Chaussée de Wavre 18 à 1050 Bruxelles

Le film sortira également dans d'autres salles à savoir :

- Cinéma Le Parc & Sauvenière –Liège
- Forum (Les 400 coups) -Namur
- Cinéscope –Louvain-la-Neuve

Plus d'infos, sur le site officiel du film : www.morethanahoney.be



Savon au miel et propolis

Envie d'un savon à votre miel? Laurent vous propose d'emporter au choix (ou même les 3):

- 200gr de miel
- 100gr de cire
- une bonne cuillère à soupe de propolis

Au terme de 2 mois de séchage, vous recevrez environ 15 savons de 100g, parfumés aux huiles essentielles.

Prix:70 euros.

Contact: Laurent Chane—

LChane@gmail.com- 0492 78 51 81

(soir & week-end)





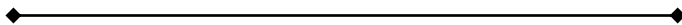
Propolis

Ne jetez pas les raclures de propolis après grattage des cadres et parties de la ruche.

Tamisez-les à travers un tamis à mailles de 4. La poudre obtenue, cire + propolis peut être chauffée avec un chalumeau et sert à enduire les parois intérieures des ruches et ruches-pièges. C'est un parfum agréable et irrésistible pour les abeilles et les essaims.

Ce qui reste sur le tamis est mis dans un seau d'eau froide. Bien remuer et laisser reposer. La cire blanche flotte et au fond du seau, on récoltera la propolis pratiquement pure avec, peut-être, un clou ou autre débris métallique détachés des cadres. Cette propolis servira à fabriquer des baumes ou autres solutions dans de l'alcool (voir l'article sur la propolis dans le RF de février 2011).

C. Vin



Dictionnaire

Parcouru le « *Dictionnaire des mots rares et précieux* » Ed. *Domaine français 10/18*, et ai trouvé quelques définitions au sujet de l'abeille et ses produits :

- *Apiaires* : n.m. pl. Entom. = famille d'insectes hyménoptères formée par les abeilles et les espèces voisines.
- *Melierat* : n.m. = hydromel
- *Mélilot* : n.m. = plante papillonacée, comprenant fourrage et herbes médicinales.
- *Mélite* : n.f. = genre de plantes de la famille des labiées, dite aussi *mélisse sauvage*, *mélisse puante* ou *mélissère*.
- *Méliturgie* : n.f. = travail, industrie des abeilles.
- *Mellite* : n.f. pharm. = préparation médicamenteuse à base de miel et de sucs de plantes.
- *Oxumel* : n.m. = mélange d'eau, de miel et de vinaigre.

C. Vin



Moelleux Chocomiel :
Ou le gâteau de ma maman apicole...

Ingrédients :

250 g de chocolat noir
75 gr de miel
75 ml de caramel liquide
4 œufs
1/2 sachet de levure
50 g de farine
125 g de poudre d'amandes

Préparation : 15 mn

Cuisson : 35 mn

Recette :

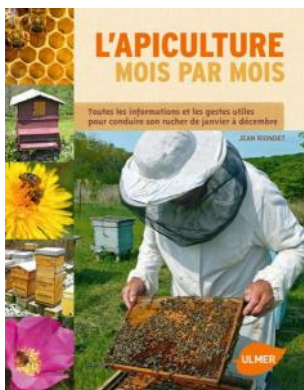
1. Dans un bain-marie, casser le chocolat en morceaux, laisser fondre à 2/3 et retirer du feu.
2. Incorporer tout de suite le miel, puis le caramel liquide. Mélanger à l'aide d'une spatule. (Certains morceaux de chocolat noir ne seront pas complètement fondus, c'est normal).
3. Verser ensuite le sachet de poudre d'amandes et mélanger doucement.
4. Incorporer ensuite les œufs un par un.
5. Dans un tamis, mettre la farine et la levure. Incorporer petit à petit dans la préparation. Bien mélanger le tout.
6. Dans un moule à manqué en silicone ou métallique (préalablement beurré et fariné), verser la préparation et mettre au four pendant environ 35 minutes à thermostat 6 (180°C).

Une petite heure d'attente avant de démouler et vous pourrez déguster votre gâteau avec un bon café ou un thé...

Bonne fin d'hiver,

Xavier

A lire pour le plaisir d'enrichir ses connaissances...



Bien sûr face à des monuments comme *Etre performant en apiculture* ou *L'encyclopédie Rustica*, *L'apiculture mois par mois* se situe un cran en dessous sur les rayons de la bibliothèque de l'apiculteur. Pourtant, c'est cela qui fait son charme car l'approche n'est pas encyclopédique mais a comme fil conducteur une saison apicole. Son auteur sait de quoi il parle : Jean Riondet enseigne l'apiculture depuis une vingtaine d'année dans le Lyonnais. Peut-être est-ce pour cela que nous échappons *aux ruches*

parisiennes qui bla bla meilleur miel bla bla du monde.

Un peu de botanique, l'astuce du mois, la vie de la colonie au fil des semaines, les travaux au rucher, et cerise sur le gâteau, des techniques expliquées en dessins, les différentes rubriques se succèdent à un rythme dynamique. Attention, certaines techniques illustrées risquent même de dérouter plus d'un d'entre nous. Ainsi, la façon dont une division est proposée sort des sentiers battus de notre apiculture habituelle.

Tant les dessins que les photographies, valorisés par une mise en page aérée complètent les textes et en rendent la lecture agréable.

Par ses explications simples, son point de vue parfois différent du nôtre, par son fil conducteur chronologique, *L'apiculture mois par mois* de Jean Riondet aux Editions Ulmer constitue un complément agréable et enrichissant à notre pratique apicole.

Didier Paternotte

Les abeilles dans l'art

Céramique sur une façade d'un bâtiment officiel dans la ville de PÉCS en Hongrie.



Photo de Didier Paternotte.



Bee-Lieve.be
Bee Driven By Passion



Matériel apicole - Imkermateriaal - Beekeeping supplies

Les 3.000 références en matériel apicole Ickowicz disponibles à Bruxelles.

Le choix, la qualité, le prix, l'écologie (bois SFC).

dès le 1/5/2013 sur bee-lieve.be

Un catalogue, des questions, une commande ?

info@bee-lieve.be ou
0487 84 82 82

Simple !

1. choisissez votre matériel
2. obtenez un devis
3. commandez
4. réceptionnez à Bruxelles

La gamme : icko-apiculture.com et

La Comédie Française

L'emblème de la Comédie Française est une ruche bourdonnante, symbole d'une créativité foisonnante. Sa devise est « *simul et singuli* », ce qui veut dire «*Être ensemble et être soi-même* ». La Comédie Française a été créée 21 octobre 1680, par lettre-cachet de Louis XIV.



(Merci à Yvette Despat et Mario Fiocchi, pour avoir relevé cette information lors d'un programme TV sur le théâtre)

Cl. Vin



Les jetons de présence



Saint Bernard, patron des apiculteurs

Saint Ambroise n'est pas seul à veiller sur les apiculteurs et leurs abeilles. Saint Bernard de Clervaux est aussi leur patron. Non seulement celui des apiculteurs, mais aussi des abeilles, des fabricants de bougies et autres ciriers.

Saint Bernard, dit aussi de Fontaine, partit de Cîteaux pour fonder l'abbaye de Clervaux.

Né en 1090 et décédé en 1153 ; il est fêté le 20 août.

C. Vin



Tout le matériel apicole
de qualité
et de fabrication européenne

Kit débutant:

- 1 ruche complète DB10 toit métal
- 1 combinaison intégrale
- 1 brosse à abeilles
- 1 enfumoir 10 cm
- 1 paire de gants en cuir
- 1 lève cadres



+



195 EUR



Valable du 01/03 au 31/03/2013 - non cumulable avec d'autres promotions sauf carte de fidélité

+



+



Rue Caluyère, 5B - 7862 OGY (Lessines)
info@bee-api.be - Tel: 068/44.80.59
Voir heures d'ouverture sur notre site

Rucher en montagne

Ruches protégées contre vent et neige dans l'Oisans (France). À flanc de montagne, face au sud – altitude 1350m. On y récolte un délicieux miel de montagne.



Photos C. Vin - nov. 2012

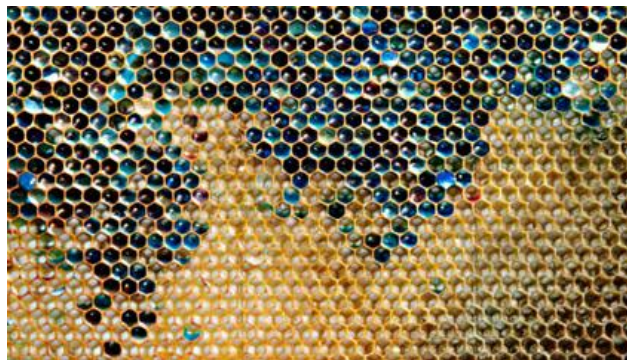
Miel bleu ?

Un apiculteur du Haut Rhin (France) a eu la surprise de trouver du miel bleu dans quelques cadres de ses ruches. Après analyses et investigations on a découvert que les butineuses avaient délaissé les fleurs pour aller faire leur récolte dans un dépôt de déchets sucrés d'une usine proche...

N'installez pas votre rucher près d'endroits où les abeilles ont de mauvaises fréquentations !

Photo et article dans le GEO n°407 de janvier 2013.

C. Vin





Information trouvée sur la liste abeilles :

**Un tribunal macédonien condamne un ours
pour vol de miel**

(Reuters): Un tribunal de Macédoine a condamné un ours pour vol de miel et dommage à un apiculteur qui a essayé de se défendre avec de la musique folk.

“J’ai essayé de distraire l’ours avec de la lumière et de la musique car les ours en ont peur” dit Zoran Kiseloski au journal Dnevnik après une année de lutte acharnée contre l’ours qui se termina par la victoire de l’apiculteur.

“J’ai donc acheté un générateur pour éclairer et jouer des chansons de la chanteuse serbe Ceca.”

L’ours est resté ainsi à l’écart pendant des semaines mais est revenu dès que le générateur s’est arrêté et que la musique s’est tue. “Et l’ours s’est remis à attaquer les ruches” dit Kiseloski.

Le tribunal de la ville de Bitola a déclaré l’ours coupable. N’ayant pas de propriétaire et appartenant à une espèce protégée, l’Etat a été condamné à payer 140000 dinars (\$3500) pour les dégâts causés aux ruches.

Il n’y a aucune information sur le sort de l’ours.

Le Rucher

LA FERME AUX CHIENS

3, rue des fermes à 5081 Bovesse (La Bruyère)
Tel: (081) 56 84 83

MATERIEL ET PRODUITS APICOLES

ouvert lundi, mercredi et samedi de 14 à 19h ou sur r-v.

Ruches, ruchettes, extracteurs, maturateurs
Tout le matériel et l’outillage apicole
Bocaux, nourrisseurs, sucre, Nektapol, Trim-o-Bee
Cire gaufrée, Apistan, Confiseries au miel
Élevage de reines / Colonies sur cadre
Matériel pour la fabrication de vin de fruits
Matériel de petit élevage



Petites annonces

A SAISIR : 250 pots à miel neufs couvercles jaunes en plastique à visser dans leurs boîtes d'origine jamais ouvertes. Je les vends 1/2 du prix du marché et offre en plus une centaine de pots "récupérés" très bien lavés et soigneusement conservés dans leur boîte. Faire offre. Possibilité de les livrer à Woluwe St Pierre.

Bernard Iweins d'Eeckhoutte

Tél. +32(0)475.48.98.40

bernard@lestrappeurs.be

RUCHES A VENDRE, utilisées pendant 3 saisons. Matériel en bon état provenant exclusivement de Bijenhof.

- 2 ruches DB 12 cadres double-paroi complètes (plancher, corps, couvre-cadres en verre, cadres, grille à reine, chasse-abeilles, partitions en bois)

Une des deux a un cadre-témoin et un toit-chalet et a été traitée à la cire micro cristalline.

- 1 plancher supplémentaire (pratique pour nettoyage)

- 10 hausses DB 12 cadres, avec cadres (dont 4 hausses passées à la cire micro cristalline)

- une ruchette 6 cadres (plancher, corps, couvre-cadres en bois, cadres)

Valeur totale du matériel neuf: 800€. Vendu d'occasion pour 400€.

Contact: Denys Robyn 0486 / 51 33 04 (après 18h).

MATERIEL A VENDRE:

1 extracteur '4 cadres' manuel - pas en inox (+ matériel associé à la récolte)

1 "ruchette" 8 cadres (construction en bois marin, avec 8 cadres, principalement pour récolte d'essaims)

1 "ruchette" 7 cadres (idem)

1 trappe à pollen - 1 vareuse

1 trentaine de pots 500g

pièces de bois pour fabrication de cadres

plaques pour socles très solides

Contact: Ann 02.267.36.18 ou annbergmans@skynet.be

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE III DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

No entreprise: 0414-816-441
Site : www.api-bxl.be
Courriel: lerucherfleuri@yahoo.fr

Président : **Yves ROBERTI LINTERMANS**
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
Tél : 02/270.98.86

Siège social : Rue au Bois 365b bte 19
1150 Bruxelles

Trésorier : **André VERSÉ**
Avenue des Pinsons, 24 – 1410 Waterloo
Tél : 02/354 24 22

Secrétariat: **Christine BAETENS**
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen
rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : **Gérald KOHL**
Bruyndonckxstraat, 137 – 1870 Wemmel
Tél : 02/461 22 88

Prêt de matériel de miellerie : **Antoinette DUSTIN**
Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles
Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

Bibliothèque : **Michel HUBERT**
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles
Tél : 02/770 45 63 - 0485/142 339
bibliotheque@api-bxl.be

Atelier Encirage: **Louis MONEGER** encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage: **Bernard DELFORGE**
rucherdelevage@api-bxl.be

cotisation 2013:

Membre adhérent : 18 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

Membre sympathisant : 15 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement a revue Le Rucher Fleuri

À virer au compte IBAN BE13 0000 3564 1739

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.

Colonies sur cadres avec reine marquée.

La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche - Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be



Tout le matériel apicole
de qualité
et de fabrication européenne

- Ruches de qualité et de fabrication artisanale
- Conseils
- Remises pour les achats groupés de Sections ou Ruchers Ecoles (élèves: demandez vos bons de réduction)
- Carte de fidélité
- Vente en ligne

Rue Caluyère, 5B - 7862 OGY (Lessines) - Tel: 068/44.80.59 info@bee-api.be

www.bee-api.be - Voir heures d'ouverture sur notre site



Fournisseur des
ruches
Plan Maya 2013

